

## AVIS D'ÉLECTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SIIIAL-CSQ

6 mars 2025

## Poste en élection au Conseil d'administration du SIIIAL-CSQ :

**♦ Secrétaire-trésorier** 

Durée du mandat : Pour compléter le mandat en cours (jusqu'au printemps 2026).

**Composition du Conseil d'administration :** (article 8.01 des statuts) : Dont au maximum deux tiers (2/3) des membres proviennent d'une même installation au moment de l'élection.

Cependant, si après un 1er tour de vote, un ou des postes demeurent vacants, il peut être comblé par le processus d'élection prévu aux statuts par des membres de la même installation, même si le 2/3 est déjà atteint.

**Éligibilité**: article 13.01 des statuts): Est éligible à un poste au Conseil d'administration, toute personne membre du Syndicat. Pour être éligible à un poste du Conseil d'administration, la personne membre ne doit pas être absente pour une durée de plus de six (6) mois. Les membres du Conseil d'administration qui terminent leur mandat sont éligibles. Une personne ne peut cumuler plusieurs postes à l'intérieur du Conseil d'administration.

Formalité: Les personnes membres intéressées doivent imprimer et remplir le formulaire de mise en candidature, également joint au courriel. Elles doivent ensuite le faire parvenir au SIIIAL-CSQ entre le 5 février 2025 et le 19 février 2025 à 23 h 59 par télécopieur au 450 686-6012 ou par courriel à relationsdutravail@siiial.com à l'attention du président du comité des élections, monsieur Vladimir Lors.

Courriel: relationsdutravail@siiial.com